

# PARLONS « POUBELLES »

**-Réduire les tonnages:** pensez à composter vos déchets de cuisine; jusqu'à 30 € vous sont alloués pour l'achat d'un composteur. **Deux composteurs seront installés près des jardins partagés, sous la bibliothèque, vous pourrez y apporter votre seau de déchets de cuisine en suivant bien les consignes.**

D'autre part, il suffit d'adopter deux ou trois poules pour voir diminuer considérablement le poids des déchets. Si cela vous est impossible, les volailles d'un voisin, avec son accord préalable, seront ravies de vous rendre ce service!

**-Perfectionner le tri:** les erreurs de tri sont encore fréquentes; elles coûtent cher: se référer à la documentation remise avec les sacs poubelle, sinon, un simple coup de fil à Maud Chollet ou une visite sur le site du CCMDL dissipera vos doutes.

<https://www.cc-montsdulyonnais.fr/>

**-Le papier se recycle 5 fois!!!** Ils sont à jeter **EXCLUSIVEMENT** dans les bacs au fond du village (route de St Martin) et près de la salle des fêtes: revues, journaux, cahiers à spirale, blocs note avec agrafes, enveloppes à fenêtre..... Il faut cependant ôter les blisters et les échantillons gratuits dans les magazines.

**Exception : papier photo, papier gras, papier peint vont dans les sacs noirs.**

**-Rappel de la règle des 4 B : Boîtes en cartonnage, Boîtes métalliques, Bouteilles plastiques et Briques alimentaires doivent être déposées dans le sac jaune!**  
**Vidés des plastiques d'emballage et billes de polystyrène.**

**-D'autre part, nous vous rappelons que les déchets verts, les cartons de grandes tailles pliés, le bois, et autres encombrants sont à apporter en déchèterie.**

Chaque citoyen est mis à contribution; nous bénéficions de recettes non négligeables grâce à la revente et la valorisation du contenu de nos sacs jaunes, du verre, du papier, des cartons...

**Grâce à tous vos efforts, le redevance ordures ménagères est restée au même montant depuis 2016 soit 62 €/habitant !**

**A vous de jouer!!! J'agis: je trie !!!**